

**COMMUNE DE TAVERA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -  
- Antoine PINNA -  
- Notaires associés --  
6, Bd Albert 1er  
Immeuble l'Impérial  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Antoine PINNA, Notaire à AJACCIO, le 21 mai 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Mathieu POLVERELLI, demeurant à MARSEILLE.  
Né à TAVERA le 26 avril 1940.  
Décédé à MARSEILLE 9ÈME ARRONDISSEMENT le 6 septembre 1998 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A TAVERA (Corse-du-Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrées section B lieudit CASTIGLIONE numéros 394 pour 29a 30ca, 395 pour 37a 50ca, lieudit POLLONI FALZI numéro 268 pour 68a 80ca et lieudit BOCCA VACCA numéro 270 pour 04a 90ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Antoine PINNA